

Conférence interministérielle Santé publique

1^{er} FEVRIER 2023

Rapport final

Présents

Membres

<ul style="list-style-type: none"> ○ Ministre Alain Maron (Président de la CIM) + Miguel Lardennois, Conseiller 	Commission communautaire commune, Commission communautaire française et Commission communautaire flamande
<ul style="list-style-type: none"> ○ Ministre Hilde Crevits ○ Katrien Van Kets, Cheffe de Cabinet 	Gouvernement flamand
<ul style="list-style-type: none"> ○ Ministre Frank Vandenbroucke + Ri De Ridder, Conseiller + Jan Bertels, Chef de cabinet 	Gouvernement fédéral
<ul style="list-style-type: none"> ○ Ministre Antonios Antoniadis 	Gouvernement de la Communauté germanophone
<ul style="list-style-type: none"> ○ Ministre Christie Morreale + Yolande Husden, Cheffe de Cabinet adjoint 	Région wallonne
<ul style="list-style-type: none"> ○ Ministre Bénédicte Linard 	Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
<ul style="list-style-type: none"> ○ Ministre Valérie Glatigny + Baudouin Byls, Conseiller + Nathalie Irebe, Conseillère 	Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
<ul style="list-style-type: none"> ○ Dirk Ramaekers, Président du SPF Santé publique - Focal Point COVID 19 	SPF Santé publique
<ul style="list-style-type: none"> ○ Jorgen Stassijns 	Sciensano
<ul style="list-style-type: none"> ○ Kurt Doms, Conseiller ○ Vincent Hubert, Conseiller ○ Vincent Melis, Attaché 	Secrétariat de la Conférence interministérielle Santé publique

1. Définition du cadre général, des priorités, et du timing pour le développement d'une approche interfédérale en matière de Health Emergency Preparedness / General Preparedness au niveau de la CIM Santé publique : discussion

CONCLUSION ET DECISIONS

1. Les membres de la Conférence marquent leur accord sur le point II repris dans la fiche relativement à la nécessité d'une approche interfédérale de la préparation et de la réponse aux urgences sanitaires ainsi qu'au souhait que les six points tels qu'énumérés fassent l'objet d'une discussion et d'un accord au sein de la PIA, chargée de la coordination des travaux ; Un premier rapport du PIA est attendu pour la fin du mois d'avril 2023, suivi par un compte-rendu des travaux tous les deux mois ;
2. En outre, la PIA sera chargée, toujours en collaboration avec le RMG, d'examiner l'opportunité d'une éventuelle prorogation du protocole d'accord de Saniport, et de soumettre ses propositions à la CIM le 8 mars 2023.
3. Comme repris dans ce point II de la fiche, l'articulation des travaux avec le RMG est indispensable ; dans ce cadre, s'agissant de problématiques plus opérationnelles et/ou administratives pour lesquelles le RMG est moins armé, le fédéral demande pour que la PIA puisse faire office de « cellule de crise interdépartementale », Il n'y a pas d'objection concernant cette demande.;
4. Les membres de la CIM estiment important, aussi en termes politiques, que les travaux relatifs au développement d'une approche interfédérale en matière de Health Emergency Preparedness démontrent une approche résolument tournée vers le « forward looking ».

2. Transformation de la Taskforce Vaccination COVID-19 en Purchase Committee : approbation

CONCLUSION ET DECISIONS

5. Les membres de la CIM marquent leur accord.

3. Divers

CONCLUSION ET DECISIONS

6. Pas de divers.

4. Communication

CONCLUSION ET DECISIONS

7. Aucune communication prévue.

5. Prochaine réunion : 8 mars 2023